



SNUDI FORCE OUVRIERE

Académie Aix-Marseille

NEFF Franck
Secrétaire départemental du SNUDI FO 13
07.62.54.13.13

Marseille, le 19 janvier 2021

A Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille
Rectorat, Place Lucien Paye
13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

Objet : Dotation des postes 1^{er} degré – CTA du 22 janvier 2021

Monsieur le Recteur d'Académie,

Afin d'anticiper la préparation de la réunion préalable au CTA du 22 janvier, étudiant la répartition des moyens du 1^{er} degré, nous souhaitons aborder avec vos services un certain nombre de questions suite à l'étude des documents préparatoires qui nous ont été fournis.

Sur les **190 postes** dont bénéficiera notre Académie, vous indiquez que ces moyens « *consolideront la politique engagée en faveur de la maîtrise des savoirs fondamentaux, de la justice sociale, de l'égalité territoriale et des personnels* ».

Vous énoncez des priorités dans les documents préparatoires au CTA sans pour autant donner une estimation chiffrée du nombre de postes nécessaires pour :

- le dédoublement des GS dans les réseaux d'Education prioritaire,
- la poursuite du plafonnement des effectifs à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 hors Education Prioritaire,
- l'augmentation des décharges des Directeurs d'école (1 à 3 classes, 9 classes et 13 classes).

Nous vous demandons donc, pour chacune de ses priorités définies par le Ministre, de nous communiquer le nombre de postes nécessaires pour l'Académie et pour chaque département.

Nous vous remercions par avance des réponses que vous pourrez nous apporter afin d'obtenir un éclairage plus précis de la situation de cette carte scolaire 2021 dans le 1^{er} degré.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur d'Académie, nos respectueuses salutations.

Pour le SNUDI FO 13, SNUDI FO 84, SNUDI FO 04, SNUDI FO 05,
Franck NEFF